

L'attaque ratée d'un fourgon de la Brink's vire à l'amnésie

Pointés par leur ADN, les accusés nient ou revendiquent un rôle mineur

C'est un concert d'amnésiques, de fous dangereux, de menteurs impénitents ou bien une vaste erreur judiciaire qui est désormais en marche. Il y a celui qui n'était pas là, celui qui a subi *"l'intolérable pression policière"* et avoué ce qu'il n'a jamais commis: l'attaque manquée d'un fourgon de la Brink's, sur le parking de Grand Littoral à Marseille (16e), le 18 décembre 2000.

Il y a ceux qui ne s'expliquent pas pourquoi on a retrouvé leur ADN. Et ceux qui ne se démontent pas. La plupart encourent 30 ans de réclusion. Deux sont en récidive et risquent la perpétuité. Lourd procès, donc, que celui qui s'est ouvert devant la cour d'assises. Sept ans après les faits, la justice a remis le couvert, distribué les huit rôles, mais cette fois, on ne joue plus. La plupart ont effectué 2 à 4 ans de détention provisoire. Ils sont libres, mais risquent le retour à la case prison.

L'heure des comptes a sonné. Les policiers ont d'abord cherché, mais en vain, sur la piste de Farid Berrhama et de quelques autres figures connues du banditisme marseillais. Le renseignement anonyme parvenu à leurs services, n'était pas bon. Parmi les accusés, deux ex-agents de sécurité de Grand Littoral et un homme qui exerce la profession d'... invalide.

"J'ai pas participé à cette tentative de vol avec arme. Je l'ai appris par la suite", glisse Malik Boughanemi. *"Moi, je conduis bien. On m'a demandé mes services",* souffle Frédéric Gallus. Si le casse avait réussi, il aurait touché 100 000 F de l'époque (15 000 €). Mais, comme dit le président Patrick Vogt, qui manie volontiers le verbe caustique, *"c'est une attaque qui a foiré"*. Le convoyeur de fonds parviendra à effectuer plusieurs tours de rond-point et à échapper aux malfaiteurs.

Le camion citerne des braqueurs percutera une barrière de limitation de gabarit et stoppera sa course. Quand le président pointe les appels téléphoniques passés entre les accusés, ils ne se les expliquent pas. Quand il s'agit de l'ADN découvert, mitochondrial -celui de la lignée maternelle- et non nucléaire -celui qui appartient à chacun-, Samir Oukkal a réponse à tout: *"En Kabylie, c'est comme en Corse, nous nous marions entre nous. Ça peut remonter à des décennies, voire à l'époque de Néanderthal"*. Il en faudra peut-être un peu plus pour convaincre les jurés.

Par Denis Trossero (dtrossero@laprovence-presse.fr)